



Licence professionnelle Infographie et gestion paysagère

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Infographie et gestion paysagère. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02039602

HAL Id: hceres-02039602

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039602>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Infographie et gestion paysagère

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologie

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La spécialité *Infographie et gestion paysagère* (IGP) de la licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme* vise à former des professionnels intervenants dans des structures liées à l'aménagement du paysage, que ce soit des entreprises privées (paysagistes, bureaux d'études...) ou des structures publiques (collectivités, services d'espaces verts...). Les enseignements dispensés s'orientent autour de disciplines spécifiques aux métiers visés en y associant une forte transdisciplinarité offrant aux diplômés des compétences multiples à la fois propres à la gestion du paysage mais également indispensables à la vie professionnelle des futurs diplômés (méthodologie, communication, environnement entrepreneurial).

Deux parcours sont proposés au sein de la spécialité IGP. Le premier parcours (*Infographie paysagère*) vise spécifiquement à la maîtrise des outils informatiques dans le domaine du paysage. Le second parcours (*Gestion durable du paysage*) a pour but d'apporter aux étudiants des compétences leur permettant d'analyser, de prévoir, de planifier et de suivre la gestion d'espaces verts ou de paysages.

La LP IGP est placée sous la responsabilité académique de l'Université de Bretagne Sud (UBS) et est dispensée à l'Université Catholique de l'Ouest Bretagne Nord (UCOBN) à Guingamp conformément à un accord-cadre entre ces deux établissements. Les diplômes sont ainsi délivrés par l'UBS qui nomme également le président et les membres du jury de diplôme et veille au respect des dispositions prévues dans les maquettes, notamment dans le cadre du contrôle des connaissances. L'UCOBN garde son autonomie pour tout ce qui traite de l'organisation des enseignements, des modalités pédagogiques, de la communication, ou encore du suivi des étudiants. Le lycée horticole de Saint-Ilan est partenaire de la formation et ses enseignants sont fortement impliqués.

Synthèse de l'évaluation

La LP IGP réunit les points très positifs nécessaires à une formation de ce type : une professionnalisation forte s'appuyant sur un réseau de partenaires professionnels de qualité, tant dans sa composition variée que dans son implication dans la formation, et une pédagogie orientée vers des mises en pratique rapides des compétences. Ainsi, les nombreuses mises en pratique, projets et échanges avec le monde professionnel témoignent de la vocation très professionnalisante de cette formation. Enfin, le contexte socio-économique lié aux métiers visés est favorable, le secteur d'activité de l'aménagement paysager étant toujours porteur en termes de recrutement. Pour autant, au regard de cette professionnalisation poussée au cours de la formation, l'insertion professionnelle post-licence apparaît trop faible. La part des diplômés poursuivant leurs études universitaires est en effet très élevée.

Si la participation des professionnels au sein de la formation est très positive (en nombre comme en qualité), la constitution de l'équipe pédagogique est en revanche à questionner. En effet, la participation très majoritaire des enseignants du lycée partenaire conduit à négliger la place de la recherche au sein de la formation. Bien que ce ne soit pas la vocation première d'une LP, une participation accrue d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique permettrait de mieux positionner la LP IGP comme une formation universitaire en tant que telle. De la même façon, le recrutement des étudiants accentue encore la perception d'une formation dédiée à la poursuite d'études de diplômés de Brevets de technicien supérieur (BTS), puisque la grande majorité, si ce n'est la totalité des effectifs en est issue. Au-delà, la répartition des enseignements entre les différents intervenants devrait également être questionnée puisqu'une concentration très importante de cours se partage entre très peu d'enseignants (trois enseignants assurent à eux seuls 300 heures de cours).

L'existence de deux parcours et les ambitions de différenciation des compétences acquises sont très intéressantes. Pourtant, ces deux parcours sont trop peu différenciés dans leurs modalités d'enseignements puisque seuls deux unités d'enseignement (UE) permettent de les distinguer l'un de l'autre.

Enfin, l'existence d'un conseil de perfectionnement et la volonté évidente de l'équipe de faire évoluer positivement la formation doivent être soulignés. Néanmoins, un suivi des diplômés plus précis permettrait également une amélioration de la formation via notamment la création d'un annuaire des diplômés en interne qui permettrait d'obtenir de l'information par cohorte sur les emplois occupés et sur les salaires.

Points forts :

- Une pédagogie sur projets et contrôles continus bien adaptée à une formation de LP.
- Une formation qui privilégie une approche par les compétences.
- Une formation ancrée sur un réseau professionnel actif et très impliqué.
- Des règles de pilotage de la formation bien établies et cohérentes.
- Une forte capacité d'évolution de la formation pour répondre aux besoins du milieu professionnel.

Points faibles :

- Une intervention quasi-inexistante des enseignants-chercheurs dans la formation et à l'inverse un poids excessif des intervenants de lycée.
- L'origine des étudiants, issus presque en totalité de BTS.
- Une concentration excessive des cours sur un petit nombre d'enseignants.
- La poursuite d'études excessive pour une LP.
- La distinction entre les deux parcours très peu lisible à ce stade.
- L'absence d'un réseau des anciens et d'annuaire des diplômés.
- L'absence de statistiques précises sur les métiers occupés et sur les salaires.

Recommandations :

Cette formation apparaît clairement comme une poursuite d'études d'étudiants de BTS, que ce soit au regard du recrutement des étudiants et de la composition de l'équipe pédagogique que du taux assez important de poursuites d'études après la LP. Bien que cette LP remplisse les objectifs de formation attendus, une réflexion devrait être menée sur la composition de l'équipe pédagogique (intégration d'un plus grand nombre d'enseignants-chercheurs et répartition moins concentrée des enseignements) et le recrutement des étudiants en licence professionnelle.

La distinction entre les deux parcours devrait être questionnée. Cette distinction semble bien pertinente, mais il serait nécessaire de mieux différencier les deux parcours.

Enfin la mise en place d'un annuaire des diplômés en interne permettrait d'obtenir de l'information par cohorte sur les emplois occupés et sur les salaires, ces données pouvant à terme constituer un facteur d'attractivité pour la formation.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La formation répond aux objectifs visés. La LP forme aux compétences spécifiques (infographie, analyse de site, techniques graphiques...) et transversales (communication, connaissances de l'entreprise, des marchés publics, de la gestion de projets...) parfaitement adaptées aux domaines professionnels dans lesquels le diplômé pourra s'intégrer. Cependant, dans les intitulés mêmes des cours, les compétences sont souvent assez généralistes. La dissociation en deux parcours <i>Infographie paysagère</i> (IP) et <i>Gestion durable du paysage</i> (GDP) est intéressante, aussi bien dans la formation que dans les compétences visées, mais elle est très peu lisible puisqu'ils ne se différencient que par deux UE (UE4 et UE5).
Environnement de la formation	La LP apparaît intégrée dans l'offre de formation de l'UBS sur la thématique de l'aménagement du territoire. Même si l'éloignement géographique entre le lieu de formation (UCOBN - Guingamp) et l'université de rattachement de la LP (UBS - Lorient) implique une autonomie certaine de l'équipe de la LP IGP vis-à-vis de l'université de rattachement, la convention existante entre les entités est claire et lisible. L'environnement professionnel de la LP est très satisfaisant, notamment grâce au fort partenariat existant avec le monde socio-économique local et la participation de ce dernier à la formation (enseignements, stages, projets...) : partenariats professionnels variés impliquant des bureaux d'études comme des collectivités intervenant dans des secteurs divers tels que l'infographie, l'aménagement paysager, etc. L'environnement des LP comparables est satisfaisant : à l'échelle régionale, des formations dans des thématiques proches existent (LP <i>Aménagement des territoires maritimes et littoraux</i> - Université de Bretagne Sud ; LP <i>Aménagement paysager</i> - Université d'Angers ; LP <i>Aménagement du paysage</i> - Université de Nantes), mais des partenariats ont permis de mutualiser un certain nombre d'enseignements. A l'échelle nationale, d'après le dossier, 17 formations similaires existent et celle de l'UBO se distingue par ses spécialités (en France, seules 3 LP proposent la spécialité « infographie » et 4 la spécialité « Gestion durable »). Compte-tenu du marché de l'emploi local et national, la concurrence entre ces formations n'est pas à craindre.
Equipe pédagogique	Les modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique sont claires et la part et la qualité des intervenants professionnels est tout à fait satisfaisante : 46 % des enseignements sont assurés par des professionnels exerçant des métiers au cœur de la formation. Il convient cependant de s'interroger sur la composition elle-même de l'équipe : l'essentiel des intervenants provient du lycée partenaire. Il est en effet surprenant de constater l'implication prépondérante des enseignants du lycée horticole partenaire qui représentent plus de 40 % des enseignements en nombre d'heures assurées (28 % des intervenants), dont trois enseignants assurent à eux seuls 300 heures dans la formation, ce qui est une concentration très excessive. Par ailleurs, seules 4 % des heures d'enseignements sont assurées par des enseignants-chercheurs, qui sont seulement au nombre de deux au sein de l'équipe pédagogique.
Effectifs et résultats	Les effectifs sont stables et cohérents avec les capacités d'accueil et le marché de l'emploi. Le nombre d'inscrits pédagogiques oscille entre 25 et 32 (23 pour l'année 2014-2015), et le taux de diplômés est important (taux de réussite entre 91 et 96 %). L'origine des étudiants est en revanche très perfectible. Entre 2010 et 2014, 92 % à 100 % des étudiants proviennent d'un BTS ou BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole). Sur les 120 étudiants accueillis depuis 2010, seuls trois sont originaires d'une deuxième année de licence (L2) et un de DUT (Diplôme Universitaire de Technologie). Cette LP apparaît en l'état comme une poursuite d'études pour des étudiants de BTS. Les taux de poursuite d'études sont élevés. Un quart des diplômés poursuivent en effet leurs études. Cette poursuite d'études est en partie justifiée par la volonté d'obtenir un diplôme d'état de paysagiste (niveau master). Ainsi, la formation apparaît en l'état pour de nombreux diplômés de BTS comme une passerelle vers l'enseignement supérieur.

	Les données fournies permettent difficilement d'évaluer les métiers et salaires des diplômés intégrant le marché de l'emploi puisqu'aucun chiffre n'est donné sur ces deux dimensions. Enfin, seules deux années d'enquêtes sont fournies alors qu'un observatoire existe à l'UBS depuis 2004 (seules les données de l'UCOBN sont utilisées).
--	---

Place de la recherche	Même si la dimension recherche n'est pas la priorité d'une LP, celle-ci reste très en retrait au sein de cette formation. Un seul laboratoire est associé à la formation et le membre qui y participe intervient sept heures. Il n'y a même aucun lien reconnu avec la recherche pour le parcours GDP. Le poids des enseignants-chercheurs dans la formation devrait être augmenté, et ce pour les deux parcours.
Place de la professionnalisation	Comme cela est attendu, cette LP a bien une dimension fortement professionnalisante. L'approche est méthodique et détaillée autour de compétences et de savoir-faire, ce qui est un point très positif. Le projet professionnel de l'étudiant est au cœur de la formation : les étudiants font l'objet d'une évaluation sur une présentation des métiers qu'ils visent en lien avec leur projet professionnel.
Place des projets et stages	Les modalités du stage et des projets tuteurés sont classiques pour une LP. L'existence d'une double période de stage est positive. Elle permet aux étudiants qui ne trouvent pas satisfaction dans une première structure de se diriger vers une autre structure d'accueil. La place donnée aux projets (UE spécifiques et au sein des différentes UE) est très satisfaisante.
Place de l'international	Même si cet aspect n'est pas primordial compte-tenu des objectifs de la formation, la dimension internationale est clairement en retrait, que ce soit en termes de mobilité entrante ou de mobilité sortante. La formation en matière de langue est minimum (un module de 28 heures d'anglais et des cours facultatifs de préparation au Test of English for international communication - TOEIC). L'intégration d'enseignements de spécialité en anglais ne pourrait être qu'un élément d'attractivité supplémentaire.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont très classiques (curriculum vitae, lettre de motivation, dossier, entretien). Le recrutement se donne pour objectif d'attirer des étudiants de licence par une communication ciblée pour éviter le seul recrutement de type BTS, mais l'objectif n'est pas du tout atteint. Des efforts très importants devraient être menés pour recruter au niveau licence puisqu'en l'état, la formation évaluée s'apparente à une poursuite d'études de BTS. L'existence d'une semaine de préformation pour la remise à niveau, avec à la fois des cours fondamentaux et des mises en pratique sur site, est par ailleurs un point très positif.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'évaluation par projets transversaux mobilisant les compétences des étudiants est une très bonne initiative. La pédagogie par projet répond en effet à un besoin fort d'autonomie et d'implication des étudiants de LP. Les usages du numérique sont très classiques, voire en retrait. Les étudiants et enseignants ont accès à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'UCOBN (dépôts de documents par l'équipe pédagogique). On attendrait toutefois des méthodes pédagogiques numériques plus innovantes pour une formation dont l'une des thématiques est l'infographie. Une part non négligeable des effectifs effectue la formation en contrat de professionnalisation ou en formation continue hors contrat de professionnalisation (8 à 25 % des effectifs).
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants sont satisfaisantes. Le contrôle continu et l'évaluation sur projets au sein de nombreuses UE sont très positifs dans le cadre d'une LP. Les modalités de fonctionnement des jurys sont très classiques, de même que les règles de délivrance des crédits européens (ECTS) et du diplôme.

Suivi de l'acquisition des compétences	La formation propose une liste claire des compétences associées à chaque matière. Il n'y a toutefois pas de portefeuille de compétences explicite, mais le contrôle continu et les travaux sur projet permettent à l'étudiant de se situer vis-à-vis des compétences attendues.
Suivi des diplômés	Compte-tenu des données présentées, il semble que le suivi des diplômés soit perfectible. Un Observatoire de l'insertion professionnelle existe bien à l'UBS. Pourtant, les données concernant la LP IGP ne sont pas fournies. Seuls les résultats d'enquêtes à six mois sur deux années seulement (données de l'UCOBN, 2013-2014) sont proposées. Il manque clairement un suivi des diplômés au niveau de la formation, ce qui permettrait de constituer un réseau des anciens.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement fonctionne de manière effective. Sa composition est connue et cohérente : le directeur du lycée partenaire, quatre universitaires et quatre professionnels. Un étudiant et un ancien étudiant intégreront le conseil de perfectionnement prochainement. Il permet régulièrement d'ajuster l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi. L'évaluation des enseignements est réalisée et sert ensuite à des améliorations dans la formation, ce qui a conduit par exemple à avancer le recours aux outils d'infographie dans le calendrier de l'année universitaire. Le processus d'autoévaluation de la formation est très satisfaisant.

Observations de l'établissement

Lorient, le 4 juillet

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
Président de l'Université Bretagne
Sud

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département évaluation
des formations et diplômes
Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Licence Professionnelle INFOGRAPHIE ET GESTION PAYSAGÈRE – B2017-EV-0561718N-S3LP170012468-013849-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence professionnelle Infographie et gestion paysagère.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

Les experts ont dans leur rapport su mettre en avant les qualités de la formation.

Parmi les remarques concernant l'amélioration à porter, l'UFR de Sciences et Sciences de l'Ingénieur s'engage durant le nouveau contrat quadriennal :

- À travailler à la mise en place d'un suivi et portefeuilles des compétences,
- À généraliser l'évaluation des enseignements,
- À finaliser un dispositif de suivi des diplômés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.